

Un exécutif municipal de plus en plus fragilisé par une succession de démissions

L'ajournement faute de quorum du conseil du 28 septembre a révélé au grand jour un véritable problème au sein de l'exécutif municipal. De démissions d'élus en changements de périmètre d'adjoints à quasiment 1 conseil municipal sur 2, outre le fait que plus personne ne s'y retrouve, c'est un absentéisme devenu chronique au sein de l'équipe municipale qui pose problème. Aujourd'hui après une succession de 9 conseils municipaux sur 21 au cours desquels le maire a été contraint de modifier la composition de son équipe, nous constatons un taux d'absentéisme dans sa majorité de près de 24% soit un conseiller ou adjoint sur 4 qui est « invisible ». Cette situation a des conséquences : premièrement un organigramme municipal illisible pour l'ensemble des services, deuxièmement, des dossiers en souffrance depuis des mois. Ex : la mise en place obligatoire de la Commission Communale d'Accessibilité, mainte fois réclamée par les associations et AGT n'est toujours pas installée au bout de deux ans.

Laëtitia ALLYASBGRAN-QUINTARD, Mohamed BENBEDRA, Catherine BONNEAU, Maoya DRICI-KOUBA, Cédric ROSMORDUC, Michel SOULAS.

Octobre 2022

